



Union des sociétés de tir
Lausanne & environs

CENTRE DE TIR SPORTIF DE VERNAND

BADGES 50/25 m.

Vous souhaitez :

1. Demander un badge d'accès aux stands 50/25m
2. Renouveler votre badge d'accès aux stands 50/25m, préciser le numéro de votre badge

Merci de bien vouloir remplir le document ci-dessous.

Une fois rempli, le transmettre au Président (ou responsable des tirs) de votre société, afin qu'il appose le timbre de la société et signe le formulaire.

Par sa signature, le Président (ou responsable des tirs) atteste que le tireur est au bénéfice d'une formation de tir et qu'il ne présente, en principe, aucun danger pour les autres utilisateurs.

Lorsque le formulaire est dûment rempli et signé, il est à transmettre à l'USTL :
Martine Comte, Chemin du Dîmoz 11, 1032 Romanel s/Lausanne

martine-comte@bluewin.ch

Il est également possible de le glisser dans la boîte aux lettres de l'USTL, située à gauche de l'entrée des bureaux du Centre de tir sportif de Vernand.

-
1. *Demande d'un badge d'accès aux stands 50/25m.
 2. *Renouvellement du badge N°d'accès aux stands 50/25m.
Biffer ce qui ne convient pas

Je, soussigné, :

Nom :

Prénom :

N° de licence :

Membre de la société :

Adresse :

NP :

Localité :

Je m'engage à :

1. Annoncer tout changement de société auprès de l'USTL
2. Restituer le badge en cas de démission d'une société de tir, membre de l'USTL, ou de cessation de tir, à l'USTL, dans un délai d'un mois
3. Annoncer tout changement d'adresse auprès de l'USTL
4. Payer la somme de Fr. 75.- avant fin avril de l'année concernée.

Lieu et date :

Signature :

Timbre de la société et signature :

Trésorière USTL : Martine Comte - Dîmoz 11 - 1032 Romanel s/Lausanne,
martine-comte@bluewin.ch

IBAN : CH51 0900 0000 1000 1224 2